



Traitement contre tiques: Qui doit payer?

Par **marieju974**, le **21/06/2016** à **12:39**

Bonjour,

Nous venons de quitter un logement dans lequel de nombreux problèmes d'humidité ont causé, entre autres, une invasion de tiques.

Nous traitons nos chiens, mais en quelques jours une véritable invasion a eu lieu, nous avons dû jeter notre literie et dormir ailleurs. Dans l'urgence nous avons fait intervenir une société qui a réalisé un traitement en deux reprises pour un total de 440 euros.

Dès le premier traitement nous avons tenu informés les propriétaires mais avons déjà engagé les frais, au vu de l'urgence de la situation.

A présent nous avons effectué l'état des lieux de sortie, nous demandons remboursement de ce traitement coûteux mais le propriétaire refuse, sous prétexte de ne pas avoir validé l'intervention. Je suis un peu perdue, en pensant bien faire, nous sommes bloqués face au propriétaire. Quelle est la démarche à suivre ?

Merci...

Par **janus2fr**, le **21/06/2016** à **13:26**

Bonjour,

Malheureusement, votre bailleur est tout à fait en droit de refuser de vous rembourser.

Il faut bien savoir qu'en location, même pour des travaux normalement à la charge du bailleur, si le locataire commande lui-même les dits travaux, il en supporte le coût, sauf bien sûr s'il y a accord avec le bailleur.

Lorsque vous pensez que c'est au bailleur de payer, il faut lui demander de gérer les travaux.

En le faisant à sa place, vous le privez du choix du professionnel et de la possibilité de négocier les tarifs. De ce fait, vous ne pouvez pas lui imposer de payer...

Par **youris**, le **21/06/2016** à **13:36**

bonjour,

je croyais que les tiques vivaient dans les bois et forêts et non dans les appartements même humides.

est-ce que ce ne seraient pas vos chiens qui ont amené les tiques dans votre appartement ?

salutations

Par **marieju974**, le **21/06/2016 à 14:44**

mes chiens avaient quelques tiques mais n'étaient pas infestés, j'habite dans une région humide, en hauteur, entourée d'un vaste jardin.

Merci Janus, dommage pour moi et mon porte-feuille, le souci est que le propriétaire est peu disponible, en Métropole alors que nous sommes à la Réunion..